

Questions orales

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, le chef du Nouveau parti démocratique pourrait-il au moins avoir l'honnêteté de rapporter fidèlement l'opinion exprimée par Statistique Canada. Ce n'est pas du tout ce qu'elle a déclaré dans son dernier rapport. Je rappelle au député que Statistique Canada a décelé de nombreux signes de reprise. Elle a signalé qu'il y avait eu en décembre une amélioration dans le domaine de l'emploi pour la première fois depuis 16 mois. Statistique Canada a également indiqué que les consommateurs reprennent confiance ainsi que les investisseurs.

M. Broadbent: Pourquoi n'écoutez-vous pas la question avant d'y répondre?

M. Lalonde: Voilà ce que dit le rapport de Statistique Canada. Cela n'a rien à voir avec la question tendancieuse du député.

* * *

[Français]

L'INDUSTRIE

ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT D'ASSUMER LA PLEINE
RESPONSABILITÉ DE L'ADMINISTRATION DE L'OCRI

M. Gérald Laniel (Beauharnois-Salaberry): Madame le Président, ma question s'adresse à l'honorable ministre de l'Industrie et du Commerce, et a trait à l'Office canadien pour le renouveau industriel.

Étant donné l'inefficacité décisionnelle et administrative de l'OCRI et les résultats médiocres obtenus depuis la désignation de sept zones spéciales au Québec et dans l'Est de l'Ontario, et étant donné particulièrement que l'on n'a même pas réussi pendant cette période de neuf mois à créer un seul emploi dans ma circonscription, dans la zone de Valleyfield, je demande au ministre s'il serait disposé à envisager le démantèlement du Conseil d'administration de l'OCRI, présidé par M. Paul Desmarais, et, comme solution de rechange plus efficace, à assumer lui-même la pleine et totale responsabilité de ce programme, dont les objectifs ont créé beaucoup d'expectatives lors de sa présentation.

[Traduction]

L'hon. Ed Lumley (ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale): Madame le Président, si je suis prêt à reconnaître que l'Office canadien pour un renouveau industriel a connu certaines difficultés dans quelques circonscriptions, je tiens à rappeler au député que cet organisme a quand même réussi à créer nombre d'emplois. Je songe par exemple à l'industrie du vêtement, à celle du textile et de la chaussure qui ont bénéficié d'une aide de l'ordre de 267 millions de la part du gouvernement du Canada. Mais je conviens avec le député que certaines choses restent à améliorer et j'en saisisrai le président de l'Office de même que les responsables.

L'ÉNERGIE

LES NÉGOCIATIONS ENTRE LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET
TERRE-NEUVE À PROPOS DES RESSOURCES SOUS-MARINES

L'hon. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. En décembre dernier, le ministre a affirmé que le gouvernement du Canada était prêt à modifier son point de vue en négociant avec Terre-Neuve une entente sur les ressources minérales sous-marines. Par la suite, le ministre s'est entretenu avec le représentant de Terre-Neuve, M. Marshall. Ils se sont mis d'accord sur certains principes qui pouvaient aboutir à une entente. Cependant, à la demande même du ministre, rien de tout cela n'a été consigné par écrit. Par la suite les fonctionnaires fédéraux chargés de rédiger un projet d'entente avec les représentants de la province n'ont pas respecté la parole du ministre.

Pourquoi les représentants fédéraux ont-ils dérogé aux principes dont le ministre avait convenu avec son homologue provincial? Pourquoi cette dérogation? Agissaient-ils à son instigation? Les collègues du ministre étaient-ils d'accord sur les principes qu'il avait approuvés ou avait-il agi de son propre chef? Pourquoi les négociations sont-elles dans une impasse aujourd'hui?

L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, je pense que les affirmations du ministre relèvent de la fantaisie. Je me suis entretenu plusieurs fois avec M. Marshall sur une période de deux mois. Nous étions censés détenir tous deux des mandats de nos gouvernements respectifs pour tenter de conclure une entente acceptable pour les deux gouvernements. M. Marshall et moi avons convenu de nous réunir plus tard et de soumettre notre proposition à nos gouvernements.

La semaine dernière, j'ai appris que les représentants des deux gouvernements avaient discuté pendant quatre jours. Ils avaient déjà rédigé nombre de dispositions qui devaient faire partie de l'entente. A un moment donné, les représentants de Terre-Neuve devaient revenir prendre un document que les deux parties avaient rédigé ensemble. En fait, ils ne se sont jamais présentés. Par la suite, j'ai appris que M. Marshall ne voulait pas me parler non plus. Je lui ai proposé de venir le voir jeudi, mais ce n'était pas possible. Avec beaucoup de réticence, il a accepté de me parler pendant quelques minutes vendredi. Samedi, dimanche, lundi et hier encore, il n'était pas disponible. Comme il n'était pas disponible pendant deux jours, j'en conclus qu'il ne tient pas à une entente.

Chaque fois que M. Marshall est venu s'entretenir avec moi, j'ai constaté que pendant qu'il séjournait dans mon hôtel, M. Peckford en occupait un autre en face. Le premier ministre m'avait fait confiance pour m'occuper du problème. Le premier ministre n'a pas l'habitude de suivre ses ministres d'une ville à l'autre et de leur donner des directives de l'autre côté de la rue.